

C

INFORMATIQUE CHALLENGE

ZA des Alleux
1, boulevard du Petit Paris - BP 76359
22106 DINAN Cedex

Tél. +33 (0) 2 96 85 82 40
Fax Production : 33 (0) 2 96 85 82 41
Fax Administration : 33 (0) 2 96 85 82 44
challenge2000@challenge2000.com

GLOBAL COMPACT – CoP 1 – 13 octobre 2009

Adhérent depuis septembre 2004, le Groupe CHALLENGE confirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous maintenons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et notre engagement à les intégrer dans la stratégie de notre société, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Dans le cadre de sa première communication sur le progrès, le Groupe CHALLENGE présente les actions pratiques menées relatives à l'application des principes 6, 8 et 9 au cours de ces dernières années. Ces actions s'inscrivent dans un contexte de réorganisation structurelle et de modernisation technique des sociétés du groupe, qui explique l'absence de communication depuis l'adhésion du groupe.

Les efforts seront poursuivis et renforcés avec vigilance dans l'avenir.

Cordialement

Philippe MASSON
Directeur général



Principes illustrés :

6. Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Principe 6 : Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

La politique de recrutement du groupe CHALLENGE est basée sur les compétences et l'expérience. Elle vise à exclure les critères discriminants basés sur l'origine sociale, le sexe, l'âge et les situations de handicaps.

Les offres d'emploi déposées auprès de POLE EMPLOI et les demandes de personnel adressées aux agences d'intérim sont rédigées de façon objective et traduisent les caractéristiques des postes, les compétences et expériences requises. C'est uniquement à partir de ces critères objectifs que les candidatures sont sélectionnées.

Aucune discrimination n'est opérée sur l'origine sociale ou géographique des candidats. Le groupe compte des représentants de toutes les minorités qui composent la population française aujourd'hui. 6% des salariés sont d'origine étrangère dont la moitié recrutée ces cinq dernières années.

La proportion de femmes dans l'encadrement reste stable autour de 45%, soit 5 points de plus que la moyenne nationale dans le secteur des services aux entreprises.

L'âge des personnes embauchées ces deux dernières années varie dans une fourchette comprise entre 22 et 56 ans.

L'objectif fixé pour 2010 est d'accroître les efforts en matière de formation et d'apprentissage des collaborateurs, particulièrement les jeunes et les seniors et de mettre en place des solutions de tutorat pour valoriser l'expérience des collaborateurs seniors.

* * *
* *

Principe 8 : Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Les sociétés du groupe CHALLENGE interviennent en tant que sous-traitants pour des entreprises publiques et privées, dans le domaine de l'acquisition et du traitement de données.

L'activité du groupe n'a donc qu'un faible retentissement sur l'environnement. Cependant dans le cadre de son engagement pour le Pacte Mondial, et conscient de sa responsabilité et du rôle qu'il peut jouer dans la sensibilisation de ses collaborateurs aux problèmes environnementaux, le groupe CHALLENGE a choisi de promouvoir des actions éducatives destinées à réduire certaines consommations.

Les collaborateurs ont ainsi été sensibilisés depuis 2007 aux thèmes suivants :

- Economies d'énergie :

Des plaquettes d'information ont été diffusées pour inciter les collaborateurs à limiter les veilles des appareils électriques (extinction des systèmes d'éclairage, de climatisation, des appareils informatiques : ordinateurs, écrans, imprimantes tous les soirs ou en cas de non utilisation prolongée) au sein de leur entreprise mais également à titre privé.

L'objectif fixé pour 2010 est une baisse de la consommation électrique de 5% sur l'ensemble des sociétés du groupe.

- Réduction des émissions de co2 :

Des affiches d'information sur le coût d'utilisation des véhicules personnels pour les trajets domicile - travail ont été distribuées dans les sociétés du groupe afin d'encourager les collaborateurs à pratiquer le co-voiturage. Tous les collaborateurs habitant en région parisienne utilisent exclusivement les transports en commun, en raison d'un remboursement des titres de transport supérieur à 50% (qui correspond à l'obligation légale). Les commerciaux utilisent le train pour 90% de leurs déplacements en province et ont économisés en 2008, près de 75 000km de trajets en voiture.

- Réduction et valorisation de la production de déchets.

Les déchets produits par les entreprises du groupe sont composés de fournitures administratives : papier, cartouches et toners d'imprimantes ; et de matériel informatique.

Dans un souci de recyclage, les déchets sont triés et jetés dans des poubelles de tri sélectif, les toners d'imprimantes sont récupérées par des entreprises spécialisées.

L'usage du papier recyclé et l'utilisation recto verso des feuilles ont été adoptés pour toutes les impressions d'archivage lorsqu'elles sont indispensables. Les entreprises du groupe sont équipées depuis trois ans d'outils de numérisation, et l'envoi de documents scannés par email a remplacé totalement l'usage du fax.

Pour 2010, le groupe CHALLENGE souhaite réduire encore la consommation de fournitures administratives (objectif de 10%).

* * *
* *

Principe 9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Dans le cadre de son activité, le groupe CHALLENGE est associé avec ses clients au développement de plates formes de G.E.D. (gestion électronique des documents).

La G.E.D. est un système informatisé d'acquisition, de classement, de stockage et d'archivage des documents. L'objectif est dans un premier temps la numérisation des documents et à terme leur dématérialisation totale.

Ce progrès technique contribue à une très forte diminution de la consommation de papier et donc à une réduction des déchets ainsi qu'indirectement à une diminution de la pollution liée à l'acheminement de ces documents par des transports physiques.

Un projet significatif de traitement des documents image à été mis en place sur l'année 2007. Les mesures effectuées permettent de constater que l'utilisation de cette technologie a évité le transport de 9 tonnes de documents sur 400.000 Km en 2008.

D'autres projets de cette nature sont en cours de réalisation et devraient s'étendre sur les cinq prochaines années.